

Une voilée islamique dans le service civique de Nicolas Sarkozy et Martin Hirsch

Le service civique a été mis en place par Martin Hirsch, alors « Haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté » et « Haut-commissaire à la Jeunesse » sous le gouvernement Fillon et la présidence Sarkozy.

On peut déjà s'étonner que Martin Hirsch, débarqué du gouvernement en mars 2010, soit nommé par le même gouvernement président de l'Agence pour le service civique deux mois plus tard, pour un salaire mensuel de 9200 euros mensuels. L'auteur de l'ouvrage « Pour en finir avec les conflits d'intérêt » (Plon, 2010) a plutôt tendance à cracher dans la soupe tout en se comportant comme l'hôpital qui se fout de la Charité.

Toutefois, le service civique peut être une bonne idée. Ouvert aux jeunes des deux sexes, il remplace les fonctions de brassage social, d'assimilation aux valeurs républicaines et de socialisation de notre défunt service militaire.

Mais hélas, ce service civique est organisé en partenariat avec des associations dont l'objet est parfois discutable. C'est ainsi qu'on découvre qu'un groupuscule aussi contestable, sectaire et politicien que SOS-Racisme s'est engouffré dans la brèche pour faire payer le salaire de certains de ses activistes politiques par les deniers publics :

<http://ripostelaique.com/Quand-l-Etat-paie-directement-le.html>

Autre surprise : le site en ligne du quotidien « La Provence » met en ligne un reportage vidéo où l'on voit des jeunes filles volontaires au service civique, en collaboration avec l'association Unis-Cité et la ville d'Aix-en-Provence, dont une certaine « Sabria » dûment couverte du hijab islamique lors de ses missions « civiques » payées par le contribuable

laïque :

Les armes du service civique : le travail en équipe et l'envie d'être utile

Il s'agit là d'une entorse à la neutralité laïque de l'Etat ou des collectivités locales, et de tous ses fonctionnaires de droit ou de fait. Il ne s'agit bien sûr pas de blâmer Sabria. Elle aurait tort de ne pas profiter de la complicité de nos politiques pour imposer son signe ostentatoire communautariste et sexiste. Ce qui est condamnable dans cette affaire, ce sont les responsables de l'Agence du service civique et ceux de la ville d'Aix-en-Provence, qui tolèrent une telle atteinte à la laïcité républicaine qui s'impose à tous ceux qui travaillent pour le service public.

Qu'en pense son « patron » Martin Hirsch ? Il est à craindre qu'on ne puisse guère compter sur son attachement à nos valeurs nationales et culturelles, puisqu'il avait osé dire lors d'un jeu télévisé : « La vraie intégration, c'est quand des catholiques appelleront leur enfant Mohamed ».

[youtube]<http://www.youtube.com/watch?v=5Cx30NJb0zA>[/youtube]

<http://www.youtube.com/watch?v=5Cx30NJb0zA>

Mais c'est l'antithèse même de l'intégration, puisque Martin Hirsch veut dire par là que les Français devraient s'adapter à un islam étranger et contraire à tout ce qui a construit notre pays et sa civilisation exemplaire, jusqu'à donner le prénom du fondateur très contestable de cette idéologie à nos propres enfants.

Devant cette confusion totale adoubee par le gouvernement de Nicolas Sarkozy, il n'y a rien à attendre ni de Martin Hirsch ni des édiles UMPS.

Cependant, il nous reste au moins deux armes pacifiques que nous pouvons utiliser :

1. Le bulletin de vote. Aucune voix ne doit aller à la majorité présidentielle qui tolèrent tout ça, ni aux élus d'Aix-en-Provence qui n'ont pas réagi à cette islamisation du « service civique ».

2. La protestation. C'est pourquoi je vous invite à

communiquer votre réaction par courrier, par téléphone ou par tout moyen légal de votre choix...

– **A la mairie d'Aix-en-Provence** : Mairie d'Aix-en-Provence, Hôtel de Ville – Place de l'Hôtel de Ville – 13616 Cedex 01 – Tél. : 04 42 91 90 00 – Fax : 04 42 91 94 92 – <http://www.mairie-aixenprovence.fr/Ecrire-aux-services>

– **A la Préfecture des Bouches-du-Rhône** : Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et des Bouches-du-Rhône – Bd Paul Peytral – 13282 Marseille Cedex 20 – tél. : 04 91 15 60 00 – <http://www.paca.pref.gouv.fr/Contact/Contactez-nous>

– **A l'Agence du service civique** : Agence du Service civique – 95 avenue de France – 75013 Paris – tél. : 01 40 45 90 00 – agence@service-civique.gouv.fr – <http://www.service-civique.gouv.fr/contact>

– **Au ministère de tutelle** : Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative – 110 rue de Grenelle – 75357 Paris SP 07 – Tél. : 01.55.55.10.10 – <http://www.jeunesse-vie-associative.gouv.fr/spip.php?page=contact>

Comme nous l'ont montré quelques expériences passées, ces protestations de vive voix peuvent avoir des effets immédiats. Et quand bien même nous n'arriverions pas à faire changer d'avis les responsables et les élus, c'est l'occasion de dire aux fonctionnaires de base qui nous répondront que nous sommes à leurs côtés pour préserver la laïcité de leurs administrations et pour combattre l'islamisation et la « hijjabisation » de nos services publics.

Et évidemment, j'invite tous les Français, toutes les associations, tous les élus à boycotter ce « service civique » tant qu'il n'impose pas une règle laïque claire à tous ses « volontaires ».

Roger Heurtebise